



18 OCTOBRE 2010
CONSEIL DU RPI
BRENNILIS-LA FEUILLÉE-LOQUEFFRET

1. Le premier Conseil du RPI « Trois écoles » - Brennilis, La Feuillée, Loqueffret – s’est tenu le lundi 18 octobre à l’école de Loqueffret, en présence du corps enseignant au grand complet, des représentants des parents d’élèves, des maires et délégués des conseils municipaux des trois communes et des DDEN – délégués départementaux de l’éducation nationale – du secteur. Le Conseil du RPI est, conformément à la formulation retenue entre les trois communes, l’agglomération des conseils de chacune des écoles.
2. L’ordre du jour était le suivant :
 - présentation des nouveaux membres ;
 - nouvelle appellation du RPI ;
 - règlement intérieur des écoles ;
 - gestion académique de l’absentéisme ;
 - effectifs ;
 - organisation du transport scolaire ;
 - organisation de Noël ;
 - sorties scolaires ;
 - questions diverses.
3. **Présentation des nouveaux membres** – Sur demande de la DDEN, il a été précisé qu’en raison de l’augmentation des effectifs participant de droit au conseil du RPI du fait de son élargissement à une troisième école, les personnels non enseignants n’étaient plus inclus dans les délégations des écoles.
4. **Nouvelle appellation du RPI** – L’équipe enseignante propose « RPI du Yeun Elez ». Le Conseil valide en principe ce choix, sous réserve de solliciter l’opinion des autres

communes de la Communauté de communes du Yeun Elez. Il faut en effet éviter de donner l'impression que les trois communes concernées représentent la totalité du Yeun Elez, et de risquer de laisser penser que la création d'un « super RPI » pour huit communes de la CCYE serait la bienvenue. La question sera revue à la prochaine occasion après contact avec la CCYE.

5. **Règlement intérieur des écoles** – Le règlement intérieur a été amendé et adopté. Il fait en tant que de besoin référence à la Convention passée entre les trois communes parties prenantes.
6. **Gestion académique de l'absentéisme** – L'importance d'assister régulièrement aux cours et d'y être ponctuel a été soulignée.
7. **Effectifs** – L'effectif du RPI est de 104 élèves. Cinq à six nouvelles inscriptions sont attendues. Le tableau ci-après montre la répartition des effectifs par niveau et par commune d'origine – les effectifs de La Feuillée incluant 3 élèves de Botmeur, et ceux de Brennilis 5 ou 6 élèves de la Feuillée scolarisés à Brennilis avant l'élargissement du RPI.

Effectifs années scolaire 2010-2011

Mat/CP	CE1/2	CM1	CM2		
28	12	8	7	<i>Brennilis</i>	<i>55</i>
17	4	5	2	<i>La Feuillée</i>	<i>28</i>
11	4	3	3	<i>Loqueffret</i>	<i>21</i>
56	20	16	12		104

Certains enseignants font état de leur crainte que les effectifs ne soient insuffisants pour permettre le maintien de tous les postes à la rentrée prochaine. Les parents d'élèves font état de leur détermination à lutter pour le maintien de tous les postes, et estiment que les effectifs sont suffisants pour cela. Il est relevé que dans tous les cas la Charte sur l'organisation des services publics et au public en milieu rural¹ prévoit un préavis de 2 ans avant toute fermeture de classe. Est également soulignée l'importance d'aller vers les parents dont les enfants ne fréquentent pas ou pas encore le RPI, pour solliciter leur adhésion à cette structure.

8. **Transport scolaire** – Le transport scolaire fonctionne bien et ne suscite pas de question particulière. Une signalisation verticale sera implantée à Brennilis aux emplacements de stationnement repérés sur la chaussée. Il est noté par les parents que l'existence de deux cars rend le système plus vulnérable aux conséquences de pannes ou d'intempéries. En cas de besoin, les enfants victimes d'aléa dans le transport public pourront être hébergés pour la journée dans l'école la plus proche si nécessaire. Des solutions *ad hoc* devront être

¹ <http://www.brennilis.com/CCYE/charteservicespublics.pdf>

prises en œuvre en cas de panne intempestive ou de forte intempérie perturbant les transports.

9. **Noël** – Des activités ludiques sont à l'étude, qui concerneraient exclusivement les enfants et les enseignants (pas les parents). Une des questions qui se pose est de trouver une salle suffisamment grande avec une scène pour laquelle les normes de sécurité sont respectées.
10. **Sorties scolaires** – Une sortie sera probablement organisée en fin d'année scolaire pour les élèves du cycle dit III (une quarantaine). Il est envisagé d'effectuer cette sortie sur deux jours en dehors des limites départementales. L'existence d'une convention entre la municipalité de Brennilis et l'Association Bretagne Vivante –SEPNB permettant aux élèves fréquentant l'école de Brennilis de bénéficier de quelques sorties d'initiation nature par an a été mentionnées. Les enseignants des deux autres écoles ont manifesté leur intérêt pour ce type d'activité, et il a été convenu que la municipalité de Brennilis ferait parvenir aux deux autres communes et aux écoles le texte de la Convention la liant à Bretagne vivante².
11. **Questions diverses** – Il est demandé à ce que les menus de la cantine soient collés dans les cahiers de liaison des élèves, pour permettre aux parents ne fréquentant pas l'établissement d'en avoir connaissance. Il est relevé qu'en cas de grès des personnels parascolaires, s'il y a classe mais pas cantine les enseignants ne peuvent pas garder les élèves durant le repas de midi. Il est convenu qu'une liste de diffusion par e-mail sera constituée entre ceux qui le souhaitent, de manière à ce que les intéressés puissent se tenir mutuellement au courant des situations rencontrées ou envisagées. Le prochain Conseil du RPI aura lieu en février 2011.



Une partie du corps enseignant. De d. à g. M. Rumin, CM2, Loqueffret ; Mme Rivière, maternelle, Brennilis ; M. Toquin, CE 1-2, La Feuillée ; Mme Fer, Mat.CP, La Feuillée ; Mme Le Lay, CM1, Brennilis ; deux stagiaires en poste à Loqueffret, et Mme Henry, Mat.CP, Loqueffret

JV Gruat, 18 octobre 2010.

² Fait le 18 octobre 2010. Voir <http://www.brennilis.com/agenda21/bretagnevivante/convBV-SEPNB.pdf>